

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 17 décembre 2018 à 19h15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Sont présents :

- M. François Racine, conseiller*
- M. Jean-Guy Lajeunesse, conseiller*
- M. Yves Legault, conseiller*
- M. Jean-Guy Bleau, conseiller*
- M. François Robillard, conseiller*
- Mme Frédérique Lanthier, conseillère*

Formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse M^e Sonia Paulus.

Sont aussi présents :

- M. Karl Scanlan, directeur général adjoint*
- Me Marie-Josée Russo, greffière*

...Au début de la séance, la mairesse demande la lecture de l'avis de convocation pour prendre en considération les points suivants :

1. Avis de motion et présentation du projet de règlement 673 concernant l'adoption des divers taux de taxes et des compensations pour l'année 2019;
2. Modification de la résolution 2017-11-293
3. Période de question
4. Levée de la séance

SUR CE :

*AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT 673 CONCERNANT L'ADOPTION DES
DIVERS TAUX DE TAXES ET DES COMPENSATIONS POUR
L'ANNÉE 2019*

Le conseiller Yves Legault donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance il présentera, ou fera présenter, le règlement 673 concernant l'adoption des divers taux de taxes et des compensations pour l'année 2019.

De plus, demande est faite de dispenser de la lecture du règlement puisque chacun des conseillers en a reçu une copie.

2018-12-393

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2017-11-293

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances adopté lors de la séance ordinaire du 15 novembre 2017 prévoyait que la séance ordinaire du mois de décembre 2018 se déroulerait le 18 décembre;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite déplacer cette séance ordinaire au 20 décembre 2018;

En conséquence :

Le 17 décembre 2018

*Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bleau
appuyé par la conseillère Frédérique Lanthier
et résolu*

*De modifier la résolution numéro 2017-011-293 afin que la date de la séance ordinaire
du mois de décembre (18) soit remplacée par le 20 décembre 2018.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

*Les sujets à discuter étant terminés, la mairesse demande aux personnes présentes dans
l'assistance si elles ont des questions à soumettre aux membres du conseil.*

La période de questions étant terminée, la mairesse demande la levée de la séance.

2018-12-394

LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par le conseiller François Racine
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse
et résolu*

De lever la séance à 19 h 18

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MAIRESSE

GREFFIÈRE

Le 17 décembre 2018